

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable.

2022



Régie Eau Potable

SOMMAIRE
Table des matières

I/ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	6
1.1/ TERRITOIRE ET NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS.....	6
1.2/ MODE DE GESTION DU SERVICE.....	6
1.3/ NATURE DES RESSOURCES ET VOLUMES PRÉLEVÉS.....	8
1.4/ NOMBRE D'ABONNEMENTS ET VOLUMES VENDUS.....	11
1.5/ PERFORMANCE DU RÉSEAU.....	12
II/ TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE.....	16
2.1/ LE PRIX DE L'EAU	16
2.2/ MODALITÉS DE FACTURATION.....	20
2.3/ MONTANTS DES RECETTES, VENTE D'EAU ET EXPLOITATION.....	20
Les volumes et le produit des ventes sont les suivants :.....	20
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES FOULLETONS.....	20
SYNDICAT MIXTE DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE BEAUFORT,.....	21
III/ INDICATEURS DE PERFORMANCES.....	21
3.1/ QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE.....	21
3.2/ INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DU RÉSEAU.....	37
3.3/ RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION.....	38
3.4/ INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTES.....	38
3.5/ INDICE LINÉAIRE DES PERTES EN RÉSEAU.....	38
3.6/ TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU.....	39
3.7/ TAUX D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU.....	40
3.8/ TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMÉES.....	41
3.9/ DÉLAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS ET TAUX DE RESPECT DE CE DÉLAI.....	41
3.10/ DURÉE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITÉ.....	41
3.11/ TAUX D'IMPAYÉS SUR LES FACTURES D'EAU DE L' ANNÉE N-1.....	41
3.12/ TAUX DE RÉCLAMATION.....	41
4. / FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.....	42
4.1/ MONTANT DES TRAVAUX	42
4.2/ ENCOURS DE LA DETTE ET ANNUITÉ.....	43
4.3/ COMPTE ADMINISTRATIF 2022.....	43
4.4/ DEGREVEMENTS.....	45
4.5/ MONTANT DES AMORTISSEMENTS.....	45
4.6/ PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX.....	45
V ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DECENTRALISÉE.....	45
5.1 MONTANTS DES ABANDONS DE CRÉANCE.....	45
5.2 DESCRIPTIFS ET MONTANTS DES OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DECENTRALISÉE.....	45

Le présent rapport a pour objectifs

- ✓ De présenter les caractéristiques techniques et financières du Service public de distribution d'eau potable de la Régie Eau Potable d'ECLA,
- ✓ De permettre aux consommateurs de comprendre facilement leur facture d'eau, sans avoir à la déchiffrer,
- ✓ D'informer le consommateur de la qualité de l'eau distribuée,
- ✓ Suite à l'Arrêté du 2 mai 2007 et à l'Arrêté du 2 décembre 2013, d'évaluer l'inscription du Service dans une stratégie de développement durable grâce aux indicateurs de performance.

I/ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

1.1/ TERRITOIRE ET NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS

➤ La Régie Eau Potable d'ECLA alimente et entretient les réseaux de distribution d'eau potable de 16 communes :

CHILLY-LE-VIGNOBLE, CONDAMINE, CONLIEGE, COURBOUZON, COURLANS, COURLAOUX, FREBUANS, L'ETOILE, LONS-LE-SAUNIER, MACORNAY, MESSIA-SUR-SORNE, MOIRON, MONTAIGU, MONTMOROT, PERRIGNY(ZI uniquement), SAINT-DIDIER, TRENAL.

- ✓ Soit une population d'environ 28 000 habitants,
- ✓ La Régie Eau d'ECLA fournit de l'eau en gros au Sie des Foulletons et au SMEA de Beaufort.

1.2/ MODE DE GESTION DU SERVICE

La Régie Eau Potable d'ECLA comprend :

- 1,5 ingénieurs
- 1 agent de production
- 7 fontainiers
- 1 attaché
- 3 agents administratifs
- 1 technicien de bureau d'études
- 0,5 agent de maîtrise en suivi de travaux

Soit 15 équivalents Temps plein

Ces moyens techniques comprennent des véhicules type fourgonnettes, camions et engins de terrassement. Elle dispose d'un appareil de détection de fuites, de traçage de réseaux et d'un outillage adapté à ses besoins (tronçonneuses, perforatrice pour prise en charge, poste à électrosoudure ...) ainsi que d'un SIG et d'un logiciel de gestion des abonnés et de facturation.

Les travaux effectués sont :

La préservation des ressources

- Renouvellement des DUP
- Travail avec les agriculteurs sur les usages du sol et modes d'agriculture
- Déploiement de dispositifs incitatifs d'aide à la conversion
- Études qualitatives et quantitatives ressources

L'exploitation de la ressource

- Exploitation et entretien puits, stations de pompage, ultrafiltration
- Entretien des réservoirs
- Entretien des captages

L'entretien du réseau

- Relevé des compteurs
- Suivi des stations et des installations
- Réforme des compteurs
- Gestion d'un stock de pièces servant à l'adduction d'eau
- Mise à niveau des bouches à clés
- Entretien des pièces de robinetterie (vannes, réducteurs...)
- Prélèvements pour analyse de l'eau
- La recherche de fuites
- Entretien des réservoirs et analyseurs

Le développement du réseau

- Renouvellement des conduites d'adduction d'eau
- Branchements neufs
- Amélioration du suivi des stations
- Suivi de maîtrise d'œuvre
- Élaboration de schéma directeur

La gestion des abonnés et de la facturation

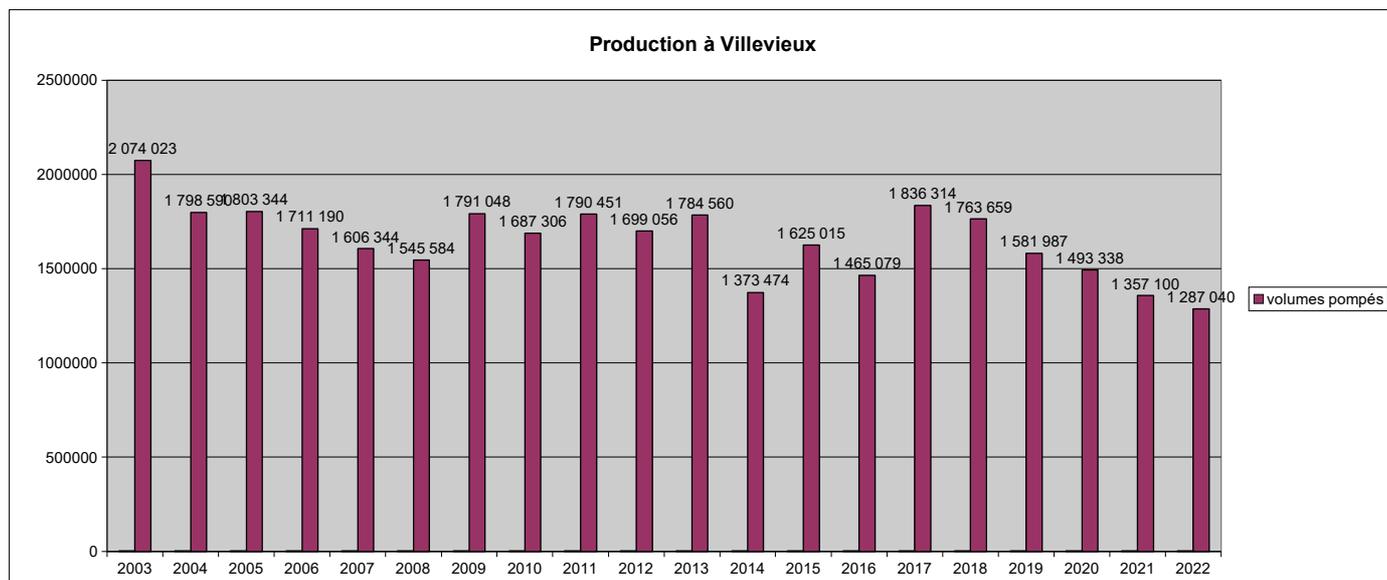
- Facturation bisannuelle
- Gestion des abonnements
- Gestion clientèle (réclamations, régularisations factures ...)

1.3/ NATURE DES RESSOURCES ET VOLUMES PRÉLEVÉS

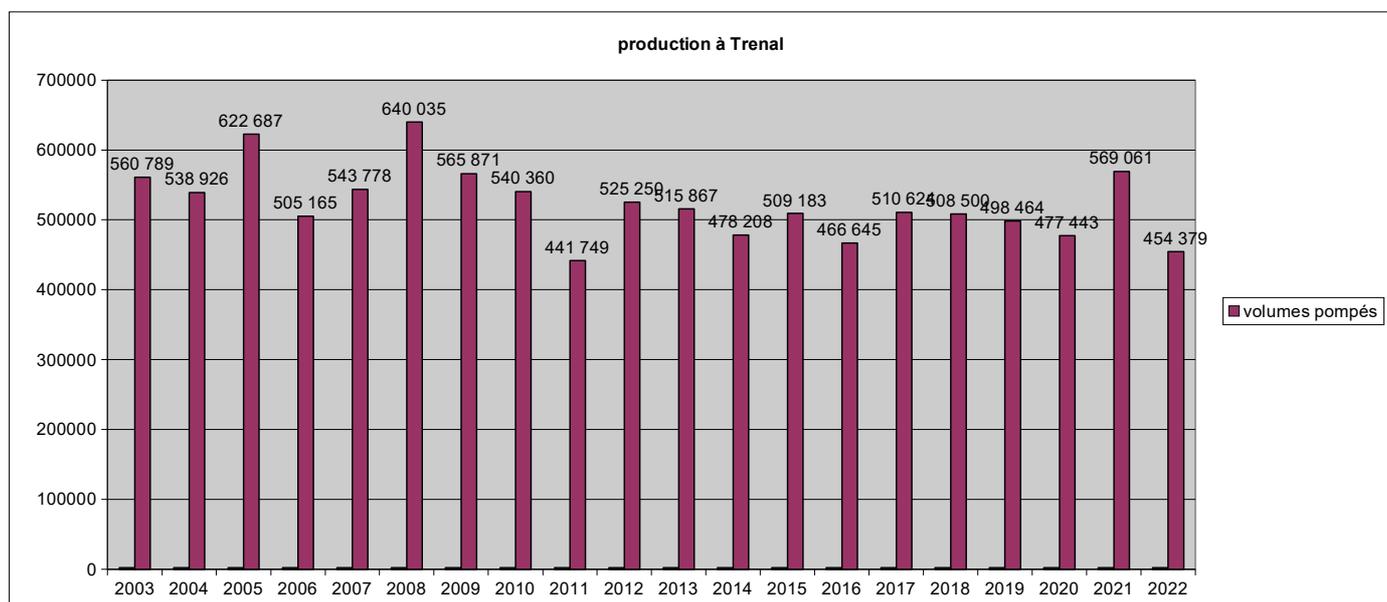
Le réseau d'eau potable est alimenté par un ensemble de nappes et de sources :

- La nappe de Villevieux
- La nappe de Trenal
- Les sources de Conliège et Revigny
- Les sources de Moiron
- Les sources de Montaigu

➤ Le volume prélevé, en provenance de la nappe de Villevieux, pour l'année 2022 est de 1 287 040 m³, il varie entre 1,29 et 2,07 millions de m³ par an (entre 2003 et 2022).

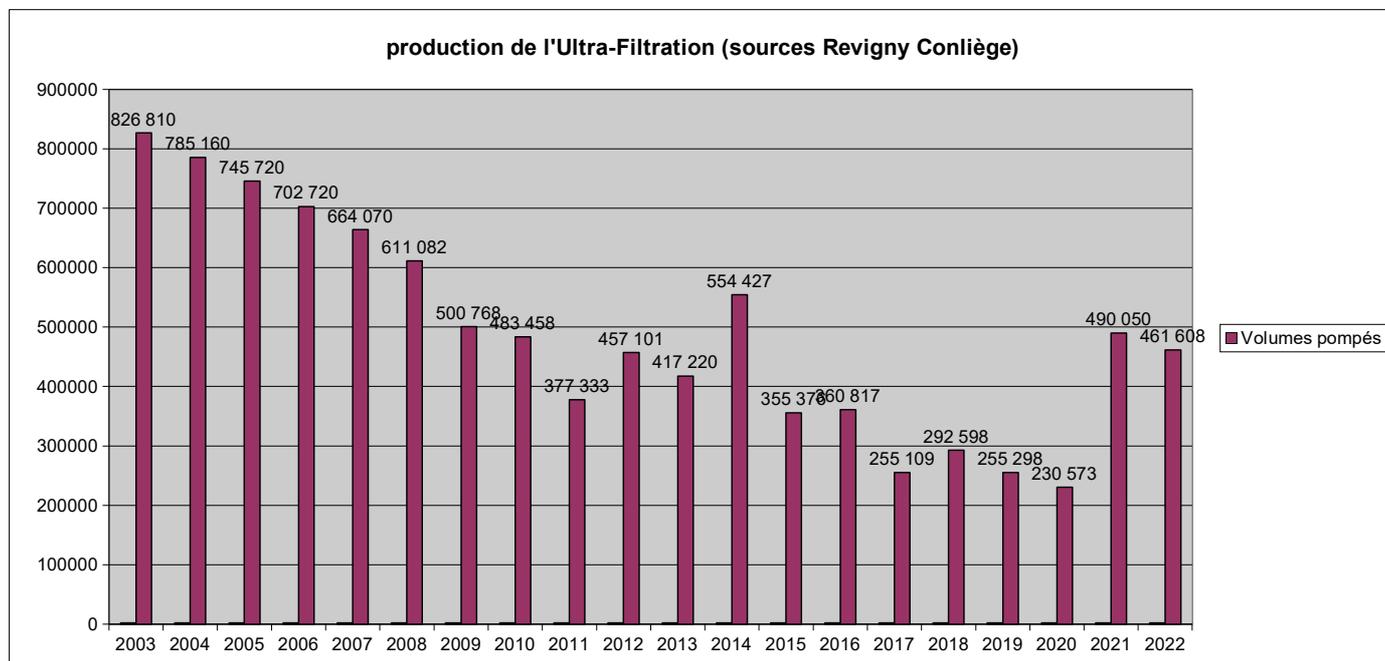


➤ Le volume prélevé, en provenance de la nappe de Trenal, pour l'année 2022 est de 454 379 m³. Il varie entre 440 000 m³ et 640 000 m³ (entre 2003 et 2022)



➤ Le volume prélevé, en provenance des sources de Revigny et Conliège, pour l'année 2022 est de 461 608 m³.

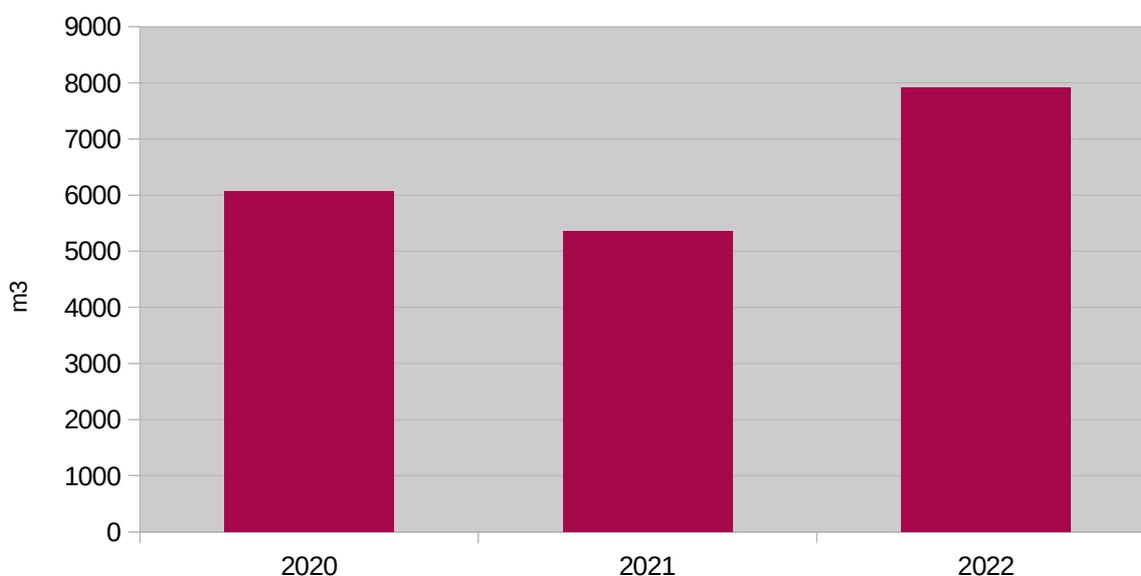
Depuis 2021, l'exploitation de cette ressource a été optimisée, notamment en été, en adaptant les paramètres de fonctionnement de l'ultrafiltration.



➤ Le volume prélevé, en provenance des sources de Moiron, pour l'année 2022 est de 7919 m³.

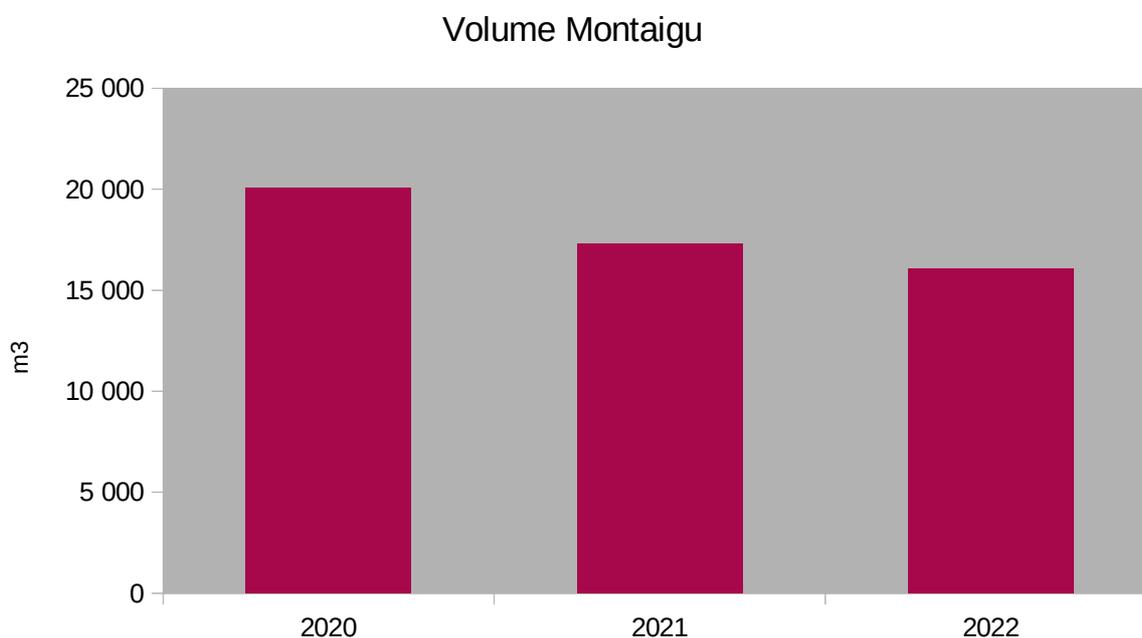
Les données historiques datent de la prise de compétence, en 2020.

Volume produit Moiron



En 2022, un dysfonctionnement de vanne explique une augmentation de la production. Le problème est résolu à ce jour.

➤ Le volume prélevé, en provenance des sources de Montaigu, pour l'année 2022 est de 16 069 m³.
L'année précédente, le volume prélevé était de 16 705 m³ avec un relevé commencer au mois de mars



La Régie Eau Potable vend de l'eau :

- ✓ Au SIE des Foulletons (Larnaud, Fontainebrux, Les Repôts), pour l'alimentation de l'ensemble de son réseau d'eau potable :
 - En 2022, 63 208 m³ vendus et pompés dans la nappe de Villevieux
 - En 2022, 3 877 m³ vendus via la commune de Courlaoux et pompés à Trenal ou Villevieux

- ✓ Au SMEA de Beaufort, pour une partie de son réseau lorsque sa nappe (située à Bonaud) s'avère insuffisante : en 2022, 15 344 m³ vendus.

1.4/ NOMBRE D'ABONNEMENTS ET VOLUMES VENDUS

RÉPARTITION DES BRANCHEMENTS ET VOLUMES VENDUS

Communes	Nombre de branchements	Volume vendu (M3)
Chilly le vignoble	299	28 022
Condamine	119	14 097
Conliège	361	27 939
Courbouzon	295	22 379
Courlans	438	49 451
Courlaoux	605	63 662
Frébuans	192	17 851
L'Etoile	290	27 758
Lons le saunier	4 076	1 078 997
Macornay	497	38 318
Messia sur sorne	449	41 667
Moiron	85	6 049
Montaigu	261	30 233
Montmorot	1430	186 983
Perrigny (ZI)	59	37 095
Saint Didier	131	12 698
Trenal	202	15 309
Borne ST	1	564
Volumes dégrévés		80 518
Total vente communes	9789	1 781 411

VENTE EN GROS		
SIE FOULLETONS	VIA LARNAUD	63 208*
SIE FOULLETONS	VIA COURLAOUX	3 877
SMEA BEAUFORT		15 344
TOTAL VENTE EN GROS		82 429

*volume non pris en compte dans le calcul du rendement (volume refoulé directement dans le réseau Foulletons)

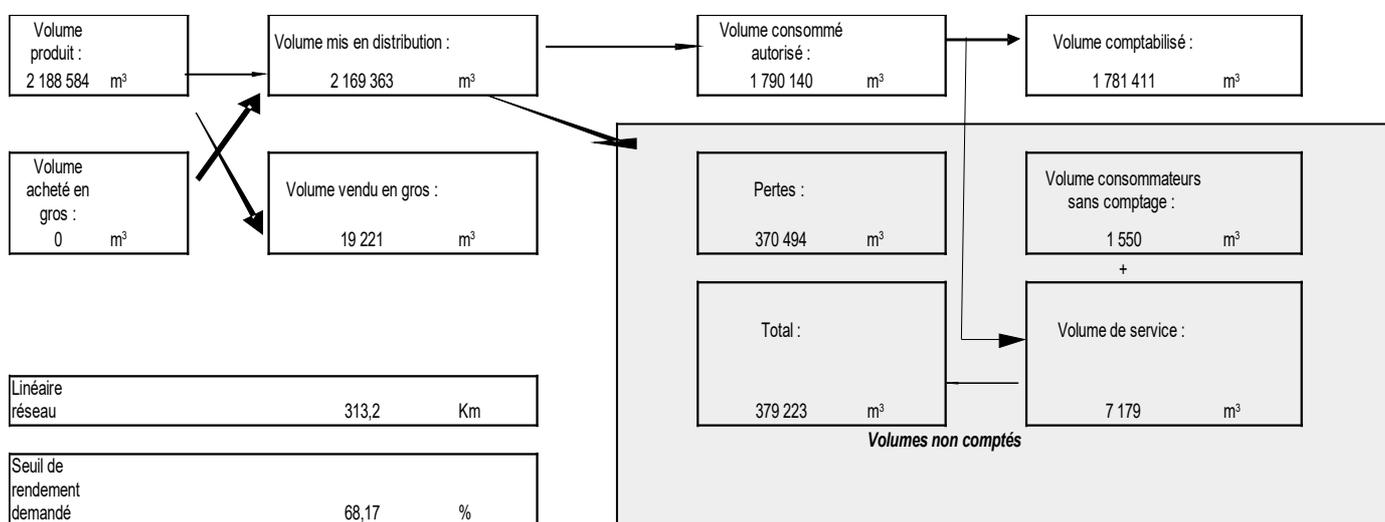
VOLUME TOTAL VENDU : 1 863 840 m³

La longueur du réseau de distribution est d'environ 315 km et dessert une population d'environ 28 000 habitants.

Le réseau est constitué de :

- 5 stations de pompage (Villevieux, Ultrafiltration, Trenal, Montaigu, Moiron,)
- 10 châteaux d'eau (Pymont, Messia-Sur-Sorne, UF, Montciel, Savagna, L'Etoile, Condamine, Moiron, Montaigu, Vaux-Sous-Bornay)

1.5/PERFORMANCE DU RÉSEAU



Linéaire réseau	313,2	Km
-----------------	-------	----

Seuil de rendement demandé	68,17	%
----------------------------	-------	---

Rendement de réseau	82,67	%
---------------------	-------	---

Indice linéaire des volumes non comptés : <i>Volume non comptés / linéaire réseau (hors branchements) / 365</i>	3,32	m ³ /Km/j
Indice linéaire des pertes en réseau : <i>Pertes / linéaire réseau (hors branchements) / 365</i>	3,24	m ³ /Km/j
Indice linéaire de consommation : <i>(Volume consommés autorisés + Volumes exportés) / linéaire réseau (hors branchements) / 365</i>	15,83	m ³ /Km/j

Critères de classement de l'indice linéaire de perte (ILP) en fonction de l'indice linéaire de consommation (ILC)

Type de réseau	ILC (m ³ /km/j)
Rural	<10
Intermédiaire	10 < ILC < 30
Urbain	>30

	ILP (en m ³ /km/jour)		
	Consommation rurale (<10 m ³ /j/km)	Consommation intermédiaire (10 à 30 m ³ /j/km)	Consommation urbaine (>30 m ³ /j/km)
Bon	<1,5	<3	<7
Acceptable	1,5 à 2,5	3 à 5	7 à 10
Médiocre	2,5 à 4	5 à 8	10 à 15
Mauvais	>4	>8	>15

L'ILC étant de 15,67 et l'ILP de 3,40, le réseau est intermédiaire (ou semi urbain), sa performance est jugée ACCEPTABLE.

Répartition des rendements et ILP (indice linéaire de perte) par unité de distribution (sans tenir compte des volumes de services et volumes autorisés non comptés)

Unité de distribution de Moiron

Commune desservie : Moiron

L'eau provient de sources arrivants par gravité dans le local château d'eau. L'eau est filtrée avec un filtre à sable vertical, puis chlorée avec du chlore gazeux. Le trop plein des sources part aux fontaines du village avant traitement via un réservoir indépendant. Le réseau de 3 km est ensuite alimenté gravitairement. La moitié de ce réseau a été renouvelé en 2015. L'ensemble des compteurs a été changé courant 2020.

* Le volume vendu en 2022 est de 6049 m³ pour un volume prélevé de 7919 m³ soit un rendement de brut de 76,38%.

* Un ILP, Indice linéaire de perte = (Volume produit-volume vendu) /linéaire de réseau/365, de 1,71 m³/km/j.

Unité de distribution de Montaigu

Commune desservie : Montaigu

L'eau provient de 3 sources qui, par gravité, arrivent dans une bache de reprise située en point bas à côté de la station de pompage. Elle est ensuite filtrée avec un filtre à sable vertical puis refoulée par pompage dans un château d'eau de 220 m³ situé en point haut. Elle est chlorée au château d'eau avant d'être distribuée gravitairement dans le réseau. Le réseau, compte 4,8 km. Une première partie du refoulement a été renouvelée courant 2021 et l'autre partie sera renouvelée courant 2023. Le hameau de Vatagna a été équipé fin 2021 de défense incendie suite au renouvellement du réseau alimentant le hameau.

* Le volume vendu en 2022 est de 23 845 m³ pour un volume distribué de 24 231 m³ soit un rendement brut de 98.4%.

* Un ILP de 0,22 m³/km/j

Les pompes de la station ainsi que le ballon anti-belier ont été changées courant 2022.

Unité de distribution de Trenal

Communes desservies : Chilly, Condamine, Courbouzon, Courlans, Courlaoux, Frébuans, l'Etoile, Messia, Montmorot, Saint Didier, Trenal

L'eau provient de la nappe d'accompagnement de la Sorne, plaine dans laquelle se situe la station de pompage. L'eau est siphonnée dans 3 puits de 5 à 11 m de profondeur, distants de 200 m chacun. Elle est acheminée dans une bache où elle est chlorée. Il existe 2 services : le bas service, pour communes de Courlaoux et Condamine, alimentées par une pompe de 60 m³/h par son réservoir de tête à Condamine (300 m³).

Le haut service, comprenant 2 pompes de 80 à 120 m³/h en alternat, alimentant le réservoir de tête de Messia (2000m³), lui-même en équilibre avec les réservoirs de Montciel situé à Montmorot (2000 m³) et

Savagna (1000 m³, Montmorot également). Ce dernier alimente le réservoir de l'Étoile pour alimenter par gravité l'Étoile et St Didier.

Ce réseau comprend 190 km de canalisations hors branchement.

* Le volume vendu (y compris VEG) en 2022 est de 483 789 m³ pour un volume prélevé de 454 379 m³ auxquels on ajoute 155 152 m³ fournis par Villevieux (ex réseau ville de Lons) soit 609 531 m³.

$$((479\,877 + 19\,221) / (454\,379 + 155\,152)) * 100$$

Le rendement brut est donc de 79.37%.

* Un ILP brut de 1.81 m³/km/j

En 2022, le réseau de refoulement a fait l'objet d'un renouvellement partiel de 1,205 km (section 400mm).

La suite de ces travaux sera programmée rapidement.

Unité de distribution de Villevieux

Communes desservies : Lons le saunier, Macornay, Conliège (et Perrigny ZI)

L'eau provient de la nappe d'accompagnement de la Seillette, dans la plaine de Villevieux. Elle est acheminée par siphons depuis 6 puits distants de 200 m chacun dans une bâche où elle est chlorée.

3 pompes de 300 m³/h équipées de variateurs, fonctionnant en alternance, refoulent l'eau vers le réservoir de tête de Pymont (4000 m³, Lons le saunier). Le réservoir alimente ensuite par gravité un réseau de 115,4 km hors branchements.

Dans cette même unité de distribution est injectée, dans le Bas Service, l'eau produite par ultrafiltration, en provenance des sources de Revigny Conliège.

* Le volume vendu sur cette unité est de 1 184 170 m³ auxquels s'ajoutent les volumes vendus sur la borne des Services Techniques, les volumes alimentant une partie de Vatagna, une partie de Montaigu et de la vente d'eau à Courbouzon par Macornay, pour un volume supplémentaire total de 13 649 m³.

→ volume vendu : 1 197 819 m³

Le volume fournit par Villevieux est 1 287 040 m³ (auxquels on soustrait le départ vers Savagna 155 152 m³ qui alimentent l'unité de Trenal.

L'UF a produit en 2022 405 995 m³.

$$((1\,184\,170 + 13\,649) / (1\,287\,040 - 155\,152 + 405\,995)) * 100$$

Soit un rendement brut de 77.89 %.

*un ILP brut de 8,07 m³/km/j

Le réseau est globalement entretenu, bien que subsiste des parties vieillissantes et cassantes (travaux années 2022 et suivantes). Le programmes d'aides de l'agence de l'eau RMC a notamment permis entre 2016 et 2019 (appel à projet) d'augmenter le linéaire de réseau changer. La réforme des compteurs de plus de 15 sur le secteur de Lons a commencé fin 2022 et se poursuivra en 2023.

II/ TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE

2.1/ LE PRIX DE L'EAU

Un tarif cible permettant d'harmoniser les prix sur l'ensemble du territoire a été calculé. Il a été décidé de l'atteindre en 8 ans.

1. Part variable

LONS-LE-SAUNIER	HT	TVA	TTC
EAU	1,304	5,5	1,376
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,042	5,5	0,044
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RÉSEAUX COLLECTE	0,160	0,0	0,160
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,501	0,0	1,501
Total	3,287		3,376

MONTMOROT (desservi par Lons)	HT	TVA	TTC
EAU	1,304	5,5	1,376
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,042	5,5	0,044
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RÉSEAUX COLLECTE	0,160	0,0	0,160
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,501	0,0	1,501
Total	3,287		3,376

PERRIGNY ZI	HT	TVA	TTC
EAU	1,304	5,5	1,376
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,042	5,5	0,044
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RÉSEAUX COLLECTE	0,160	0,0	0,160
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,501	0,0	1,501
Total	3,287		3,376

MACORNAY	HT	TVA	TTC
EAU	1,305	5,5	1,377
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,042	5,5	0,044
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RÉSEAUX COLLECTE	0,160	0,0	0,160

ASSAINISSEMENT SIAAL	1,501	0,0	1,501
Total	3,288		3,377

MONTAIGU (Vatagna par Lons)	HT	TVA	TTC
EAU	1,304	5,5	1,376
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,042	5,5	0,044
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RÉSEAUX COLLECTE	0,160	0,0	0,160
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,501	0,0	1,501
Total	3,287		3,376

COURBOUZON (par Lons)	HT	TVA	TTC
EAU	1,304	5,5	1,376
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,042	5,5	0,044
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RÉSEAUX COLLECTE	0,160	0,0	0,160
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,501	0,0	1,501
Total	3,287		3,376

CONLIEGE	HT	TVA	TTC
EAU	1,334	5,5	1,407
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,042	5,5	0,044
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RÉSEAUX COLLECTE	0,160	0,0	0,160
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,501	0,0	1,501
Total	3,317		3,408

MOIRON	HT	TVA	TTC
EAU	0,687	5,5	0,725
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,042	5,5	0,044
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RÉSEAUX COLLECTE	0,160	0,0	0,160
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,501	0,0	1,501
Total	2,670		2,725

MONTAIGU	HT	TVA	TTC
EAU	0,687	5,5	0,725
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,042	5,5	0,044
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RÉSEAUX COLLECTE	0,160	0,0	0,160
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,501	0,0	1,501
Total	2,670		2,725

MONTMOROT / CHILLY-LE-VIGNOBLE / CONDAMINE / COURBOUZON / COURLANS / COURLAOUX / FREBUANS / L'ETOILE / MESSIA-SUR-SORNE / SAINT-DIDIER / TRENAL (ex SIER)			
	HT	TVA	TTC
EAU	1,451	5,5	1,531
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,042	5,5	0,044
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RÉSEAUX COLLECTE	0,160	0,0	0,160
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,501	0,0	1,501
Total	3,434		3,532

DROIT D' ACCÈS AU SERVICE	HT	TVA	TTC
MONTMOROT / CHILLY-LE-VI- GNOBLE / CONDAMINE / COURBOUZON / COURLANS / COURLAOUX / FREBUANS / L' ETOILE / MESSIA-SUR-SORNE / SAINT-DIDIER / TRENAL (ex SIER)	55,00	10,00	60,50
MACORNAY			
CONLIEGE			
LONS-LE-SAUNIER			
MONTAIGU			
MOIRON			

2. Parts fixes

Part fixe LONS			
TAILLE COMPTEUR	HT	TVA	TTC
15	19,13	5,5	20,18
20	22,84	5,5	24,10
25	48,90	5,5	51,59
40	70,53	5,5	74,41
50	121,62	5,5	128,30
60	153,95	5,5	162,42
80	189,46	5,5	199,88
100	222,97	5,5	235,23

Part fixe MACORNAY / CONLIEGE			
TAILLE COMPTEUR	HT	TVA	TTC
15	20,02	5,5	21,12
20	23,90	5,5	25,21
25	51,18	5,5	53,99
40	73,80	5,5	77,86
50	127,07	5,5	134,06
60	161,11	5,5	169,97
80	198,28	5,5	209,19
100	233,35	5,5	246,18

Part fixe MOIRON			
TAILLE COMPTEUR	HT	TVA	TTC
15	28,78	5,5	30,36
20	30,08	5,5	31,73
25	36,39	5,5	38,39
40	39,87	5,5	42,06
50	45,69	5,5	48,20
60	48,47	5,5	51,14
80	51,05	5,5	53,86
100	53,14	5,5	56,09

Part fixe MONTAIGU			
TAILLE COMPTEUR	HT	TVA	TTC
15	28,3	5,5	30,36
20	29,92	5,5	31,73
25	36,20	5,5	38,39
40	39,87	5,5	42,06
50	45,69	5,5	48,20
60	48,47	5,5	51,14
80	51,05	5,5	53,86
100	53,17	5,5	56,09

**Part fixe MONTMOROT / CHILLY-LE-VIGNOBLE / CONDAMINE /
COURBOUZON / COURLANS / COURLAOUX / FREBUANS / L' ÉTOILE
/ MESSIA-SUR-SORNE / SAINT-DIDIER / TRENAL (ex SIER)**

TAILLE COMPTEUR	HT	TVA	TTC
15	52,67	5,5	55,57
20	69,62	5,5	73,45
25	123,53	5,5	130,32
40	139,79	5,5	147,48
50	357,78	5,5	377,46
60	392,78	5,5	414,38
80	436,62	5,5	460,63
100	482,94	5,5	509,50

2.2/ MODALITÉS DE FACTURATION

Le système de tarification en vigueur est le suivant :

- Les 13 communes sont facturées par relève d'index réel (avec compteurs équipés de têtes émettrices) 2 fois par an, une au mois de mars et une au mois de septembre,
- Les factures sont généralement envoyées courant mai et octobre,

2.3/ MONTANTS DES RECETTES, VENTE D'EAU ET EXPLOITATION

Les volumes et le produit des ventes sont les suivants :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES FOULLETONS

ANNÉE	VOLUME (m³)	VENTE en € HT
2016	64 733	11 781,40
2017	60 136	11 065,02
2018	67 181	12 764,39
2019	73 318	13 563,83
2020	67 396	14 081,81
2021	81 053	17 993,77
2022	67 085	14 367,24

SYNDICAT MIXTE DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE BEAUFORT,

ANNÉE	VOLUME (m ³)	VENTE en € HT
2020	9 110	6 256,42
2021	2 383	2 194,77
2022	15 344	13 468,34

Les conventions de vente en gros sont en cours de renouvellement.

III/ INDICATEURS DE PERFORMANCES**3.1/ QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE**

Le décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 (transposition de la Directive Européenne 98/83/CE du 3 novembre 1998) fixe des niveaux guides "références de qualité" et des concentrations maximales admissibles "limites de qualité" pour les paramètres concernant la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine,

L'ensemble des analyses réglementaires est effectué sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du contrôle sanitaire.

Parallèlement, le Service de l'Eau peut réaliser des prélèvements destinés à des analyses bactériologiques et physico-chimique.

2022 / RÉSEAU de VILLEVIEUX**Les eaux prélevées à la station de pompage de Villevieux ont alimenté, en 2022**

1. Le réseau haut service, toute l'année
2. Le réseau des sources de Revigny et de Conliège (lors des arrêts de l'ultrafiltration)

Dates	Volume m3
21 et 22 janvier	1 000
15 avril	28
22 et 23 juin	500
27 et 28 juin	600
14 au 16 juillet	300
19 au 29 juillet	4 000
05 au 17 août	2 500
24 au 27 août	300
21 au 24 septembre	2 500
29 sept. au 06 octobre	2 500
3 et 04 novembre	118

3. Le réseau des puits de Trenal depuis le 14 mai jusqu'au 15 décembre 2022 (en secours de la ressource de Trenal)

Dates	Communes
du 14/05/2022 au 15/12/2022	Montmorot + Saint Didier + L'Étoile
du 04/07/2022 au 15/12/2022	Courbouzon
du 14/7/2022 au 28/07/2022 (travaux sur la conduite de refoulement à Messia)	Haut service : Montmorot + Saint Didier + L'Étoile + Courlans + Courlaoux + Frebuans + Chilly le Vignoble + Courbouzon + Messia sur Sorne
du 01/08/2022 au 15/12/2022	Courlans
du 02/08/2022 au 15/12/2022	Zone industrielle de Courlans

4. Les analyses d'eau de type LDA, D1, D2 réalisées sur ces réseaux durant ces périodes **avec plus 5 jours ajoutés (temps de purge du réseau)** sont:
 5. à interpréter en prenant en compte le secours ponctuel de Villevieux, pour le réseau de Revigny Conliège
 6. à rattacher aux analyses de Villevieux pour le réseau de Trenal, à savoir **les 4 analyses suivantes réalisées sur le réseau de distribution :**

Dates	Commune	Type d'analyse
24/05/2022	Montmorot	D1
25/07/2022	L'Étoile	D1
10/08/2022	Courlans	D1
06/12/2022	Saint Didier	D2

Cette prise en compte des dates de basculement d'un réseau de distribution à un autre et de la durée de purge du réseau, est capital pour l'interprétation des résultats des analyses.

Nombre d'analyses effectuées en 2022 pour le haut service (HS) ou nappe de Villevieux

Type Analyse	D1 ARS	D2 ARS	P1 ARS	P2 ARS	RP ARS	RS ARS	Pesticide Métabolites ECLA	Pesticide Liste 2 AERMC	Autres LDA ECLA	Radioactivité ARS	Total
Nombre	30 + 3	3 + 1	3	3	3	/	63	4	6	0	115 + 4

Résultats des analyses du suivi sanitaire ARS, ECLA et Agence de l'Eau

PHYSICO CHIMIE	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Radioactivité	0	Bq/L				<100		
Température	51	°C	7.2	25.2	15.84	25	1	98%
Turbidité	51	NFU	0	2.7	0.07	2	1	98%
pH	51	Unité pH	6.9	7.7	7.23	/		
Titre alcalimétrique complet	8	°f	27	27.7	27.39			
Titre hydrotimétrique	8	°f	31.2	32.4	31.84			
Conductivité	51	µS/cm	422	632	594	>200 - <1000		
Sels	5	mg/L	161.84	172.9	167.02			
Microbiologie	51	n/100ml	0	0	0	0	0	100%
Carbone organique tot	10	mgC/L	0.5	0.55	0.51	2	0	100%
Nitrates	14	mg/L	21	31	23.57	25 (max50)	1	93%

PESTICIDES (hors puits 6)	Nbre	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nbre anomalie	% Conformité
Total analyses ARS + Ecla + AE	66	µg/L	0.020	0.294	0.091	<0,5	0	100%
Nombre détections	101	µg/L	1	5	/	0		
Nombre molécules	12	µg/L	0.001	0.228	0.06	<0,1	11 sur 101	89%

Nature des 12 molécules détectées par le suivi sanitaire ARS et ECLA hors puits n°6

Molécules pesticides	Fréquence	Observation	Origine
Atrazine déséthyl	9	Produit interdit depuis 2003	Dégradation herbicide
Atrazine 2 hydroxy	4	Produit interdit depuis 2003	Dégradation herbicide
S-Métolachlore	10	Usage sur cultures de printemps	Herbicide
Nicosulfuron	1	Molécule de substitution du S-metolachlore	Herbicide
Monobutylétain cation	3	Usages comme stabilisateurs pour le PVC, revêtement du verre, ...	industrie

Chloridazone méthyl	4	Usage sur cultures de betteraves	Dégradation herbicide
DDT 44'	1	Produit interdit depuis 2009	Insecticide
Diflufenicanil	1	Usage sur prairies, pois, céréales d'hiver	Herbicide
ESA métolachlor	66	Suivi ECLA renforcé par puits tous les mois	Dégradation herbicide
OXA métolachlor	1	Suivi ECLA renforcé par puits tous les mois	Dégradation herbicide
ESA métazachlor	1	Suivi ECLA renforcé par puits tous les mois	Dégradation herbicide
OXA métazachlor	1	Suivi ECLA renforcé par puits tous les mois	Dégradation herbicide

AUTRES RÉSULTATS	Nbre détections	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Cuivre	4	mg/L	0.12	0.88	0.26	2	0	100%
Chlorure vinyle monomère	1	µg/L	0.017	/	/	0,5	0	100%

Gestion des non conformités

Pesticides et métabolites de pesticides

date : récurrent depuis les 1ère mesures de métabolites sur des molécules mères en avril 2018

origine analyse : l'étude ARS de 04/2018 à 12/2019, puis le suivi sanitaire depuis 01/2020 avec un suivi renforcé à partir de juillet 2021 sur l'ensemble des puits, le n° 6 compris.

mesure de sécurité : le puits n°6 le plus contaminé est fermé depuis 2008 et n'est pas pris en compte dans les statistiques ci-dessus ; les molécules de dégradation détectées sont issues surtout d'herbicides grandes cultures ; une sensibilisation ciblée vers les agriculteurs avec des rencontres individuelles des exploitants ont été systématiques depuis janvier 2020, puis 2021, puis 2022, pour les engager par écrit à ne pas utiliser les produits contenant ces molécules.

origine contamination : herbicides de culture de printemps (S-metolachlor) et de culture de colza (Métazachlor), mais de nouvelles molécules apparaissent : chloridazone, DDT 44', ... ; liées entre autres à leur forte persistance dans le milieu (ex. la DT50 du DDT est de 6200 jours ...)

retour à la conformité : problème persistant, bien que les teneurs soient à la baisse sur 2022 pour l'ESA métolachlor, métabolite le plus persistant. Les autres métabolites, dont celui du métazachlor sont moins présents ou absents en 2022.

suite : sur l'année 2022 un arrêté ZSCE niveau 2 a été validé en comité de pilotage en vue d'une action large efficace sur le bassin versant pour stopper l'usage des produits contenant des molécules à base de S-métolachlore et Métazachlore. Des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) à titre expérimental sont en action pour 20 exploitations volontaires, dont un des critères est l'interdiction d'usage de tels produits. Le fait de détecter encore de nouvelles molécules pesticides renforce dans l'intérêt de réviser la DUP.

Par l'ensemble de ces mesures sensibilisant toujours plus et touchant l'ensemble des exploitants du bassin versant comme leurs coopératives, l'objectif est de stopper la dégradation de la qualité de l'eau.

origine contamination : en lien avec la pluviométrie

retour à la conformité : immédiat

Nitrates

date : 17/03/2022, valeur de 31 mg/L (le dernier pic supérieur à 30 mg/L date du 18/05/2000)

origine analyse : P1, contrôle inopiné

mesure de sécurité : sans

origine contamination : des apports azotés de début de printemps sur cultures céréalières et/ou les épandages de fumures organiques ?

retour à la conformité : immédiat ; néanmoins la moyenne nitrate monte un peu plus chaque année. La mise en place d'une zone vulnérable nitrate concernant pour partie le bassin versant du captage va aider dans la maîtrise de cette nouvelle difficulté.

Température

date : 10/08/2022, valeur de 25,2°C

origine analyse : D1, contrôle inopiné chez un particulier à Courlans

mesure de sécurité : sans

origine de l'anomalie : période de travaux en période estivale

retour à la conformité : immédiat

Turbidité

date : 24/10/2022

origine analyse : contrôle inopiné sur la ressource à Conliège

mesure de sécurité : sans

origine contamination : en lien avec la pluviométrie

retour à la conformité : immédiat

Caractéristiques principales des eaux prélevées issues de la nappe de Villevieux (haut service)

une eau de type bicarbonaté-calcique avec une charge faible en sels (167 mg/L) et en matières en suspension, un titre alcalimétrique de 27.39 °F en moyenne et une conductivité de 595 µS/cm

une dureté de l'eau (titre hydrotimétrique) de 31.84°f en moyenne

un pH neutre stable de 7,22 en moyenne

une teneur en nitrates inférieure à 25mg/L avec une moyenne cependant de 23.80 mg/L

Années	2016	2019	2020	2021	2022
Moyenne	12.29	15.92	18.08	20.33	23.57

Cette moyenne qui progresse tous les ans est inquiétante

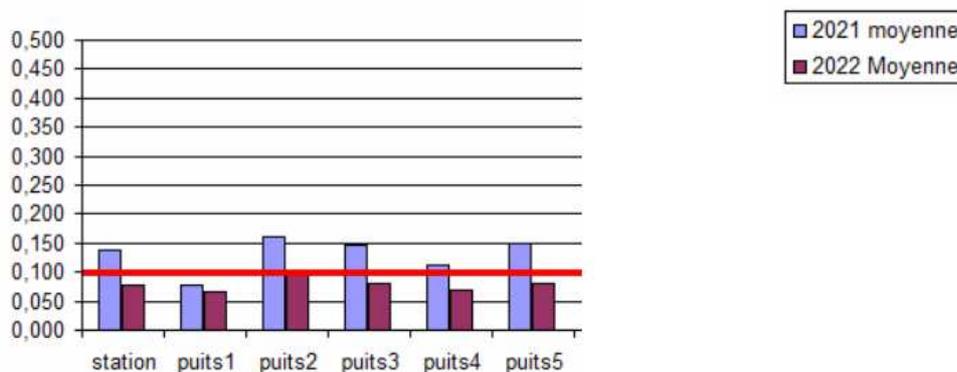
La moyenne la plus faible enregistrée était en 2016

une qualité bactériologique bonne et suivie

une température de l'eau souterraine qui s'élève (15,45 en moyenne en 2021, pour 15,84 en 2022)

des **problèmes sur des quantités résiduelles de pesticides (herbicides)** ; cependant l'action renforcée dans la prévention avec les agriculteurs donne des résultats, comme le montre le graphe ci-après.

Moyenne des résultats d'analyses pour l'ESA métolachlor en µg/L à partir du suivi mensuel mis en place



2022 / RÉSEAU des Sources de Revigny et de Conliège

Les eaux prélevées aux 5 sources résurgentes sur les communes de Revigny et de Conliège approvisionnent le centre ville de Lons-le-Saunier ou Bas Service.

5. la station d'Ultrafiltration n'a pas été arrêtée en 2022
6. le réseau de Villevieux est venu en appoint pour les besoins

Dates	Volume d'appoint de Villevieux m ³
21 et 22 janvier	1 000
15 avril	28
22 et 23 juin	500
27 et 28 juin	600
14 au 16 juillet	300
19 au 29 juillet	4 000
05 au 17 août	2 500
24 au 27 août	300
21 au 24 septembre	2 500
29 sept. au 06 octobre	2 500
3 et 04 novembre	118

Nombre d'analyses effectuées en 2022 pour le bas service (BS) ou sources de Revigny et de Conliège

Type Analyse	D1 ARS	D2 AR S	P1 AR S	P2 AR S	RP AR S	RS AR S	Pesticides Métabolites (Agence Eau)	Autres LDA (Ecla)	Radio activité	Total
Nombre	12	1	2	4	4	/	/	2	1 (cf P2)	25

Résultats des analyses du suivi sanitaire ARS, ECLA

PHYSICO CHIMIE	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYEN NE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Radioactivité	1	Bq/L			0.031	<100	0	100%
Température	21	°C	9	21.7	14.94	25	0	100%
Turbidité	21	NFU	<0,2	0.47	0.08	2	0	100%
pH	21	Unité pH	7.2	7.7	7,46	/		
Titre alcalimétrique complet	3	°f	21	22.6	21.63			
Titre hydrotimétrique	3	°f	22.1	24.7	23.20			

PHYSICO CHIMIE	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Conductivité	21	µS/cm	415	608	471	>200 - <1000		100%
Sels	4	mg/L	106.8	115.49	110.85			
Microbiologie	21	n/100ml	0	0	0	0		100%
Carbone organique tot	6	mgC/L	0.5	0.66	0.57	2		
Nitrates	6	mg/L	6.9	14	9.85	25 (max50)	0	100%

PESTICIDES	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Total valeurs /analyses	4	µg/L	0	0.06	/	<0,5	0	100%
Nbre détections	1	µg/L	0	0.06	/	0	0	100%
Nombre de molécules	1	µg/L	0.06	/	/	<0,1	0	100%

AUTRES RÉSULTATS	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Cuivre	1	mg/L	0.041	/	/	2	0	100%
Fluorures	3	mg/L	0.05	0.06	/	1,5 mg/L	0	100%

Nature des molécules détectées par le suivi sanitaire ARS

Molécules pesticides	Valeur µg/L	Lieu / date	Nbre détection	Observation	Origine
ESA Metolachlor	0.06	29/11 Station	1	Métabolite	Herbicide Cultures de printemps (maïs)

La date du 29/11 est largement au-delà de l'appoint d'eau brute de Villevieux sur début novembre. L'origine de la contamination est bien à rechercher sur le bassin d'alimentation des sources de Revigny et de Conliège.

Gestion des non conformités

sans

Alerte

Pesticides et métabolites de pesticides

date : 29/11/2022

origine analyse : contrôle inopiné

mesure de sécurité : sans

origine contamination : cultures de printemps mises en place sur le bassin d'alimentation des sources

retour à la conformité : oui

suite : informations à donner aux exploitants du plateau. Envisager une révision de la DUP pour enrayer la dégradation de la qualité des eaux de sources résurgentes.

Caractéristiques principales des eaux prélevées issues des sources de Revigny et de Conliège (bas service)

une eau de type bicarbonaté-calcique avec une charge plus faible que le haut service en sels et en matières en suspension ; le titre alcalimétrique est de 22,5 °F en moyenne pour 104 mg/L de sels et une conductivité de 499 µS/cm

une dureté de l'eau (titre hydrotimétrique) **moyenne à 24,4°f**

un pH plutôt alcalin de 7,39 en moyenne

une teneur en nitrates très basse de 8 mg/L (importance de forêts extensives dans l'environnement)

une qualité bactériologique bonne, suivie

selon les analyses disponibles **la détection en résidus de pesticides** est faible sur 2022 ; cependant la nature de la matière active détectée témoigne d'infiltrations depuis les cultures du plateau et d'une intensification des surfaces cultivées.

2022 / RÉSEAU des Sources de Montaignu (captage prioritaire)

Nombre d'analyses effectuées en 2022 pour les eaux des sources de Montaignu

Type Analyse	D1 AR S	D2 AR S	P1 AR S	P2 AR S	RP AR S	AU AR S	Pesticides Liste 2 (Agence Eau)	Autres NO3- (Ecla)	Radioactivité ARS	Total
Nombre	2	1	2	/	1	2	4	48	0	60

Résultats des analyses du suivi sanitaire ARS, ECLA et AERMC

PHYSICO CHIMIE	Nbre analyses	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Radioactivité	0	Bq/L				<100		
Température	6	°C	10	20.1	14.13	25	0	100%
Turbidité	6	NFU	0.27	2.3	1.16	2	1	83%
pH	6	Unité pH	7.5	7.9	7.75			
Titre alcalimétrique complet	2	°f	20	21.1	20.55			
Titre hydrotimétrique	2	°f	22	24	23			
Conductivité	6	µS/cm	440	492	467	>200 - <1000	0	100%
Sels	3	mg/L	20.3	120.71	56.34			
Microbiologie	6	n/100ml	0	1 (sur eau brute)	/	Eau brute <20 000	0	100%
Carbone organique tot	3	mgC/L	0.5	1.66	0.89	2	0	100%
Nitrates	55	mg/L	6.9	30.84	18	25 (max50)	0	100%

PESTICIDES	Nbre analyses	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Total analyses	7	µg/L	0	0.145	0.07	<0,5	0	100%
Nombre détections	23	nbre	2	6	/	0		
Nombre molécules	8	µg/L	0.006	0.073	0.02	<0,1	0	60%

AUTRES RÉSULTATS	Nbre détections	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Cuivre (04/01/2022 D2)	1	mg/L	0.081	/	/	2	0	100%
Plomb (04/01/2022 D2)	1	µg/L	2	/	/	10	0	100%
HAP (04/01/2022 D2)	1	µg/L	0.0002	/	/	0.01	0	100%

Nature des 8 molécules détectées par le suivi sanitaire ARS et Agence de l'Eau de 2022

Molécules pesticides	Valeur µg/L	Lieu / date	Nbre détection	Observation	Origine
Atrazine	0 à 0.012	Toute l'année	6/7 !!	Molécule mère d'un produit interdit	Herbicide Cultures
Atrazine déséthyl	0 à 0.03	Toute l'année	6/7	Produit dégradation	Herbicide Cultures
Esa Metolachlor	0 à 0.073	Toute l'année	4/7	Produit dégradation	Herbicide Cultures
Noa Metolachlor	0 à 0.033	la Doye	1/7	Produit dégradation	Herbicide Cultures
Diflufenicanil	0 à 0.012	La Doye	2/7		Herbicide Cultures
Chloridazone met desphen	0 à 0.006	La Doye	2/7	Molécule nouvelle	Herbicide Cultures
Thiabendazole	0 à 0,065	La Doye	1/7	Molécule nouvelle	Herbicide Cultures
Terbumeton desethyl	0 à 0.006	La Doye	1/7	Produit dégradation	Herbicides Cultures

Gestion des non conformités

Turbidité

date : 29/11/2022

origine analyse : contrôle inopiné sur la ressource

mesure de sécurité : filtre à sable

origine contamination : en lien avec la pluviométrie

retour à la conformité : immédiat

Alerte

Pesticides et métabolites de pesticides

date : toute l'année

origine analyse : les contrôles inopinés de l'Agence de l'Eau à la source de la Doye et des analyse de l'ARS mesure de sécurité : sans

origine contamination : pollution diffuse agricole issue de matières actives herbicides

retour à la conformité : problème persistant sur chaque analyse

suite : aboutit sur la déclaration d'utilité publique

Microbiologie

date : 17/03/2022 sources des Abreuvoirs et de la Croix

origine analyse : contrôle inopiné sur la ressource

mesure de sécurité : filtre à sable et chloration

origine contamination : inconnue ; en lien probable avec la pluviométrie et des épandages de fumure organique ?

retour à la conformité : immédiat

suivi : vigilance

Caractéristiques principales des eaux prélevées issues des sources de Montaigu

une eau de type bicarbonaté-calcique avec une charge encore plus faible en sels et en matières en suspension par rapport à Revigny ; le titre alcalimétrique est de 20,7 °F en et une conductivité de 483,5 µS/cm

une dureté de l'eau (titre hydrotimétrique) de 23°f en moyenne

un pH alcalin marqué de 7,75 en moyenne

une teneur en nitrates moyenne de 18 mg/L

une qualité bactériologique suivie

une présence de résidus persistants en pesticides (dont la molécule mère de l'atrazine) ainsi que **deux nouvelles molécules** encore sur 2022. Même si les résultats d'analyses ne dépassent pas les seuils réglementaires, le nombre de molécules détectées exprime la grande vulnérabilité des sols karstiques et l'urgence de l'aboutissement de la DUP.

2022 / RÉSEAU des Sources de Moiron (captage prioritaire)

Nombre d'analyses effectuées en 2022 pour les eaux de source de Moiron

Type Analyse	D1 AR S	D2 AR S	P1 AR S	P2 AR S	RP AR S	AU AR S	Pesticides Liste 2 (Agence Eau)	Autres NO3 (Ecla)	Radio activité	Total
Nombre	2	1	2	0	0	1	4	48	0	58

Résultats des analyses du suivi sanitaire ARS et Agence de l'Eau

PHYSICO CHIMIE	Nbre analys e	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYEN NE	Valeur guide	Nombre anomali e	% Conform ité
radioactivité	0	Bq/L				<100	0	100%
température	5	°C	7.8	21.7	12.78	25	0	100%
turbidité	5	NFU	< 0.2	0.49	0.19	2	0	100%
pH	5	Unité pH	7.4	7.9	7.64			
Titre alcalimétrique complet	2	°f	22.6	23.3	22.95			
Titre hydrotimétrique	2	°f	25.9	26.1	26			
Conductivité	5	µS/cm	485	500	492	>200 - <1000	0	100%
Sels	0	mg/L	/					
Microbiologie	5	n/ 100ml	0	1	/		1	100%
Carbone organique tot	2	mgC/L	0.5	0.64	0.57	2	0	100%
Nitrates	54	mg/L	14.82	35.53	23	25 (max50)	21 (>25)	61%

PESTICIDES	Nbre analys e	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYEN NE	Valeur guide	Nombre anomali e	% Conform ité
Total analyses	5	µg/L	0	0	/	< 0,5	0	100%
Nombre détections	5	µg/L	0	0	/	/		
Nombre molécules	5	µg/L	0	0	/	< 0.1		

AUTRES RÉSULTATS	Nbre détections	unit é	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYEN NE	Valeur guide	Nombre anomali e	% Conform ité
Monobutylétain cation	1	µg/L	0.0507	/	/	0,1	0	100%

Nature de la molécule détectée par le suivi sanitaire ARS et Agence de l'Eau de 2022

Molécules pesticides	Valeur µg/L	Lieu / date	Nbre détection	Observation	Origine
Sans					

Gestion des non conformités

Nitrates

date : pic du 19/09/2022 à 35,53 mg/L

origine analyse : contrôle hebdomadaire en sortie du réservoir

mesure de sécurité : suivi interne renforcé des teneurs en nitrate dans l'eau de sortie du réservoir

origine contamination : pollutions diffuses agricoles ? autres ?

retour à la conformité : problème récurrent de pics ponctuels en nitrates dont on cherche l'origine

suite : méthode d'exploration spécifique aux nitrates mises en œuvre depuis l'automne 2020 ou méthode de l'azote potentiellement lessivable ; 50 bougies poreuses ont été posées sur 2022, pour identifier les sources possibles de pollution diffuse en nitrates (lisier ? fumier ? azote minéral ?) et les moyens de les contenir ; le dispositif de zone soumise à contrainte environnementale de niveau 2 a été mis en place, en lien avec la problématique nitrate.

Les teneurs en micro-organismes

date : du 13/12/2022

origine analyse : contrôle inopiné D2

mesure de sécurité : filtre à sable et chloration

origine contamination : inconnue ; en lien probable avec la pluviométrie et des fumures organiques

retour à la conformité : immédiat

suite : vigilance

Caractéristiques principales des eaux prélevées issues des sources de Moiron

une eau de type bicarbonaté-calcique avec un titre alcalimétrique de 22.95°f environ et une conductivité de 492 μ S/cm

une dureté de l'eau (titre hydrotimétrique) moyenne de 26°f

un pH bien alcalin de 7,64 en moyenne

au vu des 5 analyses réalisées, **une absence de pesticides de synthèse**

une qualité bactériologique suivie

des problèmes de turbidité améliorés : aucune valeur au-dessus de 2 sur 2022

mais une teneur en nitrates qui reste toujours élevée : 23 mg/L en moyenne, alors que les prairies dominant sur le plateau dans les périmètres rapprochés

2022 / RÉSEAU de Trenal

Les eaux pompées à la station de Trenal alimentent 11 communes.

La distribution a été interrompue à partir du 14 mai 2022 jusqu'au 15 décembre 2022. Le réseau de Villevieux a pris le relais pour les communes suivantes :

Dates de passage sur Pymont	Communes
du 14/05/2022 au 15/12/2022	Montmorot + Saint Didier + L'Étoile
du 04/07/2022 au 15/12/2022	Courbouzon
du 14/7/2022 au 28/07/2022 (travaux sur la conduite de refoulement à Messia)	Haut service : Montmorot + Saint Didier + L'Étoile + Courlans + Courlaoux + Frebuans + Chilly le Vignoble + Courbouzon + Messia sur Sorne
du 01/08/2022 au 15/12/2022	Courlans
du 02/08/2022 au 15/12/2022	Zone industrielle de Courlans

Les 4 analyses ci-dessous effectuées sur le réseau de distribution caractérisent le réseau de Villevieux et non celui de Trenal, aussi elles ont été écartées des statistiques qui suivent :

Dates	Commune	Type d'analyse
24/05/2022	Montmorot	D1
25/07/2022	L'Étoile	D1
10/08/2022	Courlans	D1
06/12/2022	Saint Didier	D2

Nombre d'analyses effectuées en 2022 pour les eaux pompées de Trenal (source ARS)

Type Analyse	D1 ARS	D2 ARS	P1 ARS	P2 ARS	RP ARS	AU ARS	Pesticides Liste 2 (Agence Eau)	Autres NO3 (Ecla)	Radio activité	Total
Nombre	13 -3	4 -1	3	4	2	/	/	/	0	26 -4

Résultats des analyses du suivi sanitaire (ARS)

PHYSICO CHIMIE	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
radioactivité	0	Bq/L				<100	0	100%
température	19	°C	7.1	23.6	14.17	25	0	100%
turbidité	19	NFU	<0.2	0.37	0.07	2	0	100%
pH	19	Unité pH	6.9	7.7	7.26			
Titre alcalimétrique complet	5	°f	27.6	28.1	27.82			
Titre hydrotimétrique	5	°f	29	30.1	29.50			

Conductivité	19	µS/cm	465	596	558.53	>200 - <1000	0	100%
Sels	6	mg/L	136.4	147.9	141.2			
Microbiologie	19	n/ 100ml	0	0		0	0	95%
Carbone organique tot	6	mgC/L	0.5	0.5	0.5	2	0	100%
Nitrates	6	mg/L	8.3	9.4	8.93	25 (max50)	0	100%

PESTICIDES	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Total analyses	3	µg/L	0	0,01	/	< 0.5	0	100%
Nombre détections	2	µg/L	0	1	/	0	0	/
Nombre molécules	1	µg/L	0,007	0,01	/	< 0.1	0	100%

AUTRES RÉSULTATS	Nbre détections	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Monobutylétain cation	2	µg/L	0.0057	0.1846	0.095	0,1	1	66%
Cuivre	2	mg/L	0.012	0.022	0.017	2	0	100%

Nature des molécules détectées par le suivi sanitaire ARS

Molécules pesticides	Fréquence	Observation	Origine
Atrazine déséthyl	2/3	Produit de dégradation	Herbicide interdit

Gestion des non conformités

Micropolluants

dates : 2/04/2022 et 24/11/2022
origine analyse : contrôle inopiné P2
mesure de sécurité : sans
origine contamination : inconnue
retour à la conformité : immédiat
suite : vigilance

Caractéristiques principales des eaux prélevées issues des sources de Trenal

une eau de type bicarbonaté-calcique avec un titre alcalimétrique de 27.82°F, une teneur moyenne en sels de 141 mg/L et une conductivité de 558 µS/cm
une dureté de l'eau (titre hydrotimétrique) de 29.5°f
un pH alcalin de 7,26 en moyenne
au regard des analyses disponibles, **une absence de pesticides de synthèse**
pas de problème de turbidité, **une qualité bactériologique surveillée**
une teneur en nitrates très faible de 9 mg/L
au vu des analyses disponibles, une quasi absence de pesticides

3.2/ INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DU RÉSEAU

Selon l'Arrêté du 2 mai 2007 et l'Arrêté du 2 décembre 2013 relatifs aux Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services publics d'eau potable et d'assainissement

	2019	2020	2021	2022
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DU RÉSEAU évaluer le niveau de connaissance du réseau, la qualité de gestion patrimoniale et le suivi des évolutions du réseau	101/120	101/120	101/120	101/120
RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du Service ou vendus en gros à un autre Service d'eau potable, Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau du réseau	85,69%	85,19%	80,27 %	82,67 %
SEUIL DE RENDEMENT Défini selon le Décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012 relatif "notamment " à la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable	72,84 %	72,90 %	72,84 %	68,17 %
INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTES Cet indice doit permettre de connaître par Km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage, Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de gestion du réseau,	6,06 m³/km/j	1,18 m³/km/j (1)	4,86 m³/km/j	3,32 m³/km/j
INDICE LINÉAIRE DES PERTES EN RÉSEAU par Km de réseau la part des volumes mis en distribution qui n'est pas consommée avec autorisation sur le périmètre du Service, Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau qui vise à lutter contre les pertes d'eau en réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés	4,88 m³/km/j	1,94 m³/km/j	4,26 m³/km/j	3,24 m³/km/j
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU Information sur la qualité de la gestion du patrimoine enterré constitué par les réseaux d'eau potable, en permettant le suivi du programme de renouvellement défini par le Service	1,96 %	1,22 %	1,15 %	1.15%
TAUX D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU information sur la performance atteinte pour assurer une protection effective de la ressource selon la réglementation en vigueur	Nappe 100 % Sources 60 %	Nappe 100 % Sources 60 %	Nappe 100 % Sources 60 %	Nappe 100 % Sources 60 %

TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMÉES mesurer la continuité du Service d'eau potable, afin d'en apprécier le bon fonctionnement	1,83	0,51	0,47	0,61
DURÉE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITÉ En années	1,04	0,92	1,29	1,19
TAUX D'IMPAYÉS SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNÉE N-1	8,14 %	64,5% (2)	64,5% (2)	1 %
TAUX DE RÉCLAMATIONS	0,13 %	0,041 %	0,041 %	0,23%

(1) Ensemble du réseau

(2) y compris retard sur reversement assainissement

3.3/ RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Ce rendement doit permettre de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du Service, ou vendue en gros à un autre Service d'eau potable, Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau du réseau, selon l'Arrêté du 2 mai 2007 et du 2 décembre 2013 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement,

$$\text{rendement} = \frac{(\text{Volume consommé autorisé} + \text{volume vendu en gros})}{(\text{Volume produit} + \text{volume acheté en gros})} * 100 = 82,67 \%$$

3.4/ INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTES

Cet indice doit permettre de connaître par Km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne fait pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés, Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau,

$$\text{Indice linéaire volumes non comptés} = \frac{(\text{Volume mis en distribution} - \text{volume comptabilisé})}{(365 * \text{longueur du réseau})} = 3,32 \text{ m}^3 / \text{j} / \text{km}$$

3.5/ INDICE LINÉAIRE DES PERTES EN RÉSEAU

Il doit permettre de connaître par Km de réseau la part des volumes mise en distribution qui n'est pas consommée avec autorisation sur le périmètre du Service, Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau qui vise à lutter contre les pertes d'eau en réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés,

$$\text{Indice linéaire pertes en réseau} = \frac{(\text{Volume mis en distribution} - \text{volume consommé autorisé})}{(365 * \text{longueur du réseau})} = 3,24 \text{ m}^3 / \text{j} / \text{km}$$

Volume consommé autorisé = volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau

Volume comptabilisé = volume relevé aux compteurs sur une période 12 mois de Janvier à Décembre (requête Anémone consommation facturée du 01/01/N au 31/12/N + la borne des Services Techniques)

Volume consommateurs sans comptage = espaces verts, essais et manœuvres incendie, lavage voirie, chasse d'assainissement, dégrèvements...

Volume de service du réseau = nettoyage de réservoirs, volume de service de production, désinfection et purge de conduites et de branchements suite aux travaux, purge et nettoyage de conduites, analyseurs de chlore et autres en ligne, ...

Longueur du réseau de desserte = longueur du réseau au **31/12/2021**

MACORNAY = (réseau non détendu + réseau détendu) = 13,1 Km

CONLIEGE = (réseau + adduction sources) = 8,819 + 5,526 = 14,3 Km

LONS-LE-SAUNIER (haut réseau + bas réseau + adduction sources + refoulement puits) = 88 Km

11 Communes (ex-SIER) : 190 Km

MOIRON : 3 Km

MONTAIGU : 4,8 Km

TOTAL = 13,1+ 14,3+ 88 + 190+ 3+ 4,8 = 313,2 Km hors branchements

3.6/ TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU

Il doit permettre de compléter l'information sur la qualité de la gestion du patrimoine enterré constitué par les réseaux d'eau potable, en permettant le suivi du programme de renouvellement défini par le Service, selon l'Arrêté du 2 mai 2007 et du 2 décembre 2013 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement,

$$\text{taux moyen renouvellement} = \frac{\frac{(\text{Longueur cumulée de réseau renouvelé } N - 4 \text{ à } N)}{(\text{longueur réseau au } 31/12/N)}}{5} = \frac{\frac{18,055}{313,2}}{5} = 1,15\%$$

Nota : Le taux de renouvellement pour un réseau constitué de fonte ductile ou PVC doit être de 1,4% pour un renouvellement complet tous les 70 ans.

Le réseau ex-SIER est constitué à plus de 70% de PVC.

Longueur cumulée de réseau renouvelé au cours des années N- 4 à N**Sur la partie ex-lons :**

Réseau renouvelé en 2018 = 2,475 km

Réseau renouvelé en 2019 = 1,545 km

Réseau renouvelé en 2020 = 1,250 km

Réseau renouvelé en 2021 = 1, 960 km

Réseau renouvelé en 2022 = 2,002 km

Soit 9,232 km

Sur la partie ex-SIER :

8,2 km de renouvelés en 2021

2.93 km de renouvelés en 2022

Pour l'ensemble du réseau la longueur cumulée de réseau renouvelé au cours des années N- 4 à N est de 18,055 km

3.7/ TAUX D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Ce taux donne une information sur la performance atteinte pour assurer une protection effective de la ressource selon la réglementation en vigueur selon l'Arrêté du 2 mai 2007 et du 2 décembre 2013 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement et est fixé comme suit,

NAPPE ALLUVIALE

Le taux d'avancement de la protection de la ressource de la nappe alluviale de Villevieux est de 100%

L'arrêté préfectoral

- ✓ Portant Déclaration d'Utilité Publique
- ✓ Portant autorisation de traiter et de distribuer au public de l'eau destinée à la consommation humaine
- ✓ Et portant autorisation de prélèvement a été pris le 2 mars 2012

Le taux d'avancement de la protection de la ressource de la nappe alluviale de Trenal est de 100%

L'arrêté préfectoral

- ✓ Portant Déclaration d'Utilité Publique
- ✓ Portant autorisation de traiter et de distribuer au public de l'eau destinée à la consommation humaine
- ✓ Et portant autorisation de prélèvement a été pris le 14 avril 1985

Sources gravitaires : il reste la DUP de Montaigu à finaliser

3.8/ TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMÉES

Ce taux doit mesurer la continuité du service d'eau potable, afin d'en apprécier le bon fonctionnement,

$$\text{Taux occurrence interruptions de service non programmées} = \frac{(\text{nb coupures non prog} * 1000)}{(\text{nb abonnés})} = \frac{6 * 1000}{9863} = 0,61$$

3.9/ DÉLAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS ET TAUX DE RESPECT DE CE DÉLAI

Ce taux doit permettre d'évaluer le respect des engagements de délai d'ouverture des branchements d'eau potable, selon l'Arrêté du 2 mai 2007 et du 2 décembre 2013 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement,

Pour la Régie Eau Potable, ce délai est au maximum de un jour ouvrable, Les branchements ne sont fermés que lorsqu'il n'y a pas de reprise d'abonnement suite à un départ, et les demandes sont traitées quotidiennement.

3.10/ DURÉE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITÉ

Elle doit permettre d'apprécier les marges de manœuvre de la collectivité en matière de financement des investissements et d'endettement, et traduit la durée nécessaire pour amortir la totalité du capital de la dette, en supposant que les excédents nets de fonctionnement (épargne brute) y soient consacrés chaque année.

$$\text{Durée d'extinction de la dette} = \frac{(\text{en cours total de la dette})}{(\text{épargne brute annuelle})} = \frac{2036511}{1704809} = 1,19 \text{ ans}$$

1,19 années est la durée durant laquelle la Régie devrait consacrer la totalité de sa capacité d'autofinancement pour rembourser sa dette,

3.11/ TAUX D'IMPAYÉS SUR LES FACTURES D'EAU DE L' ANNÉE N-1

Ce taux doit permettre de mesurer l'efficacité du recouvrement, dans le respect de l'égalité de traitement.

$$\text{Taux d'impayés} = \frac{(\text{Montant d'impayés au titre de l'année } N-1) * 100}{(\text{Recette TTC factures au titre de } N-1)} = \frac{57612,43 * 100}{5810934,67} = 1 \%$$

3.12/ TAUX DE RÉCLAMATION

Ce taux doit permettre de traduire de manière synthétique le niveau d'insatisfaction des abonnés au service de l'eau, selon l'Arrêté du 2 mai 2007 et du 2 décembre 2013 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement,

$$\text{Taux réclamation} = \frac{(\text{nb de réclamation laissant une trace écrite}) * 100}{(\text{nb d'abonnés})} = \frac{23 * 100}{9789} = 0,23 \%$$

4. / FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

4.1/ MONTANT DES TRAVAUX

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX RÉALISÉS POUR L'ANNÉE 2022

INVESTISSEMENTS	MONTANT € HT
Études	25 000 €
Courlans : impasse Montalier (0.27km)/ rue des bruyères(Courlaoux : rue du moulin (0.495km) Trenal : alimentation beyne (0.96km) Messia : route de chilly (1.205 km) Lons : rue branly (0.215km)/ rue ambroise pare- antoine lavoisier(0.297 km) / rue mermoz (0.18km)/ abbe lemire(0.67km)/ chemin des dombes(0.16km) Macornay : rue des rippes - rue des glycines (0.35km)/ rue du couvent (0.13km) Montaigu : chemin de la craie (0.39km)	679 694 € (et RAR reportés sur 2023)
Matériel service de distribution, y compris compteurs	187 448 €

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX POUR L'ANNÉE 2023

INVESTISSEMENTS	MONTANT € HT
Études	130 000 €
Renouvellement réseau et branchements : -Montaigu : seconde partie du refoulement, seconde partie des sources -Montaigu : réseau AEP (0.45km) -Lons : route de montaigu (0.16km)/ rue Désiré monnier(0.15km)/ rue des cyclamens(0.08km)/ chemin des dombes -Conliège : chemin de leschaux (0.7km)	986 000 €
Matériel service de distribution, y compris compteurs	70 000 €

4.2/ ENCOURS DE LA DETTE ET ANNUITÉ

En 2022, l'encours de la dette de la régie eau ECLA s'élève à 2 036 511,47 €, l'annuité à 315 622 € (Y compris intérêts),

4.3/ COMPTE ADMINISTRATIF 2022

EXPLOITATION	Chap	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	11	700 746,75	
Charges Personnels et Frais assimilés	12	697 087,20	
Atténuation de produits	14	917 000,00	
Reversements assainissement et non valeur 6581,654	65	2 585 372,24	
Charges financières	66	37 825,31	
Charges exceptionnelles	67	153 632,50	
Dotations provisions	68	5 308,63	
Dotations aux amortissements	042	1 048 667,69	
TOTAL DÉPENSES		6 145 640,32	
Quote part dans subvention investissement	042		106 767,03
Ventes prod fab, prest services	70		5 842 649,90
Subventions d'exploitation	74		49 096,00

Autres produits gestion courante	75		11 037,29
Atténuation de charges	013		3 623,70
Produits financiers	76		533,52
Produits exceptionnels	77		894 841,35
TOTAL RECETTES			6 908 548,79

INVESTISSEMENT	Chap	Dépenses	Recettes
Subventions d'investissement	40	106 767,03	
Emprunts et dettes assimilés	16	259 750,16	
Frais d'étude INCOM 2051	20	25 075,00	
Amortissement subvention	21	935 209,39	
Immobilisations en cours	23	0,00	
Charges patrimoniales	041	1 592	
Reste à réaliser au 31/12/22	21	1 096 513,64	
TOTAL DÉPENSES (hors RAR)		1 328 393,58	
Opérations d'ordre - Transfert	40		1 048 667,69
Opérations patrimoniales	041		1 592
Dotations	10		53083,48
Subventions investissement	13		59 588,00
TOTAL RECETTES			1 162 931,17

4.4/ DEGREVEMENTS

L'application de la Loi Warsmann et des modifications récentes du règlement de service conduisent à des dégrèvements dont l'historique est reporté ci-dessous :

ANNEE 2022 :80 518 m³ dégrévés
ANNEE 2021 : 24 770 m³ dégrévés
ANNEE 2020 :42 561 m³ dégrévés

L'augmentation du volume dégrévé en 2022 s'explique par la mise en oeuvre d'une modification du règlement portant sur la limite de responsabilité Régie/usager, déplacée du compteur à la purge après compteur.

4.5/ MONTANT DES AMORTISSEMENTS

Le montant des amortissements (DF 042) réalisés en 2022 s'élève à 1 048 667,69 €.

4.6/ PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX

Un schéma directeur d'eau potable sera lancé en 2023.

Il s'agira d'une étude très complète qui aboutira à un programme pluriannuel d'investissement basé sur des tableaux multi-critères pertinents.

Dans l'attente de l'aboutissement de cette étude, le programme de travaux s'établit annuellement, au moment de l'élaboration budgétaire, sur la base :

- des défaillances et fuites récurrentes constatées par les exploitants
- de l'analyse de l'âge et de la vétusté des canalisations
- des opportunités de mutualisation avec des travaux d'assainissement et/ou de voirie

V ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DECENTRALISEE

5.1 MONTANTS DES ABANDONS DE CRÉANCE

Les abandons de créance ou versement à un fond de solidarité, au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité, en application de l'article L, 115-3 du code de l'action sociale et des familles, sont les suivantes pour l'année 2022 (nature 654) :

Abandons de créance : **16 044 €** a été déclaré en taxes et produits irrécouvrables,
Versement à un fond de solidarité : aucune demande traitée,

5.2 DESCRIPTIFS ET MONTANTS DES OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DECENTRALISEE

La loi dite « Oudin Santini » adoptée le 27 janvier 2005 relative à la Coopération Internationale des Collectivités Territoriales et des Agences de l'Eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement, permet aux établissements chargés des Services publics de mener des actions de coopération internationales,

La Régie Eau Potable d'ECLA a soutenu, en 2021, financièrement l'association "POM" -Pour Oublier la Misère-, œuvrant à la coopération internationale en matière d'accès à l'eau potable pour un montant de 2 000 euros ainsi que l'association Peuple Solidaire pour un montant de 2 000 euros également. En 2023, la Régie EAU prévoit un soutien à Peuples solidaires.

Fait à LONS-LE-SAUNIER,
Le 9 juin 2023

ANNEXES

- Qualité de l'eau sur la nappe de Villevieux
- Qualité de l'eau sur les sources de Revigny et Conliège
- Qualité de l'eau sur la nappe de Trenal
- Qualité de l'eau sur les sources de Moiron
- Qualité de l'eau sur les sources de Montaigu

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : LONS LE SAUNIER HS VILLEVIEUX

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A - Eau de bonne qualité
			B - Eau satisfaisante pour la santé ayant fait l'objet de restrictions de consommation
			C - Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de restrictions de consommation
			D - Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdictions de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 34 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 454 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par plus de 3 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 9605 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par « ECLA - SERVICE DES EAUX ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « ECLA - SERVICE DES EAUX ».</p>		<p>BACTÉRIOLOGIE A Très bonne qualité</p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélèvements : 24 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>	
		<p>NITRATES A Bonne qualité</p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 23,3 mg/L Valeur maxi : 25 mg/L</p>	
		<p>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS A Bonne qualité</p> <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : 13 Nombre de mesures : 1,431 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,092 microgramme/L (esa metolachlore)</p>	
<p>Quelques conseils</p> <p>ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p>CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p> <p>ADOUCEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p> <p>RÉSEAU PRIVÉ Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>		<p>TURBIDITÉ A Très bonne qualité</p> <p>Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.</p> <p>Nombre de prélèvements : 24 Valeur maxi : 0,48 NFU</p>	
		<p>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</p> <p>DURETÉ Eau très dure</p> <p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français, il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p> <p>Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 31,9 °f Valeur maxi : 32,4 °f</p>	
<p>Pour aller plus loin</p> <p>Retrouvez les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>			

Édité le 28/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : LONS LE SAUNIER BS REVIGNY

Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

- A. Eau de très bonne qualité
- B. Eau satisfaisante pour la santé ayant fait l'objet de non-conformités limitées
- C. Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D. Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 22 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 465 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 3 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 7748 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « ECLA - SERVICE DES EAUX ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « ECLA - SERVICE DES EAUX ».

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 20
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 n/100 ml

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5
Valeur moyenne : 9,1 mg/L
Valeur maxi : 14 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 4
Nombre de mesures : 698
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 microgramme/L

TURBIDITÉ

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 20
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0,47 NFU

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CURITÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 5
Valeur moyenne : 23,3 °f
Valeur maxi : 24,9 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

ADOUCEUSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU DRIVE



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.santé.gouv.fr

Édité le 26/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux consignes ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ECLA - REVERMONT

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de très bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non-conformités limitées.
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation.
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation.

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 24 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 462 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : TRENAL N°1, TRENAL N°2, TRENAL N°3. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 8960 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « ECLA - SERVICE DES EAUX ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « ECLA - SERVICE DES EAUX ».</p>		<p>BACTÉRIOLOGIE A Très bonne qualité</p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélèvements : 22 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>	
		<p>NITRATES A Très bonne qualité</p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 8,94 mg/L Valeur maxi : 9,4 mg/L</p>	
		<p>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS A Très bonne qualité</p> <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/l pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : 4 Nombre de mesures : 698 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,01 microgramme/L</p>	
<p>Quelques conseils</p> <p>ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p>CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p> <p>ADOUCEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p> <p>RÉSEAU PRIVÉ Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>		<p>TURBIDITÉ A Très bonne qualité</p> <p>Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.</p> <p>Nombre de prélèvements : 22 Valeur maxi : 0,37 NFU</p>	
		<p>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</p> <p>DURETÉ Eau dure</p> <p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p> <p>Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 29,5 °F Valeur maxi : 30,1 °F</p>	



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.santegoov.fr

Édité le 28/04/2023

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : MOIRON

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	1 - Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de nombreuses analyses
			2 - Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de nombreuses analyses limitées
			3 - Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de restrictions de consommation
			4 - Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 6 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 434 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : LE MONT FREILLON. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 141 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « ECLA - SERVICE DES EAUX ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « ECLA - SERVICE DES EAUX ».</p>		<p>BACTÉRIOLOGIE</p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>A Très bonne qualité</p> <p>Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2021, 2022</p>	
<p>Quelques conseils</p> <p>ABRIANCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p>CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p> <p>ADOUCCISSEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p> <p>RESEAU PRIVÉ Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>		<p>NITRATES</p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>A Bonne qualité</p> <p>Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 24,5 mg/L Valeur maxi : 26 mg/L</p>	
<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>		<p>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</p> <p>A Très bonne qualité</p> <p>Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 347 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L</p>	
<p>TURBIDITÉ</p> <p>Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.</p>		<p>A Très bonne qualité</p> <p>Nombre de prélèvements : 5 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,49 NFU</p>	
<p>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</p> <p>DURETÉ</p> <p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>		<p>Eau dure</p> <p>Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 26 °F Valeur maxi : 26,1 °F</p>	
<p>Pour aller plus loin</p> <p>Retrouvez les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gva.fr</p>			

Édité le 28/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité les aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : MONTAIGU

Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée présente une qualité globalement satisfaisante. Elle peut être consommée par tous. La turbidité (trouble de l'eau) est faible mais des dépassements réguliers au point de mise en distribution sont constatés.

Indicateur global de qualité

B

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité satisfaisante (sans risque pour l'objet de limitation de consommation)
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 7 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 437 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : LA CROIX, LA DOYE, LES ABREUVOIRS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement :

Votre réseau alimente 337 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « ECLA - SERVICE DES EAUX ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « ECLA - SERVICE DES EAUX ».

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A
Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10
 Conformité : 100 %
 Valeur maxi : 0 n/100 ml
 Années prises en compte : 2021, 2022

NITRATES

A
Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2
 Valeur moyenne : 16 mg/L
 Valeur maxi : 19 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A
Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 2
 Nombre de mesures : 692
 Conformité : 100 %
 Valeur maxi : 0,065 microgramme/L (thiabendazole)

TURBIDITÉ

B
Dépassements de la limite réglementaire en sortie de production

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 5
 Conformité : 80 %
 Valeur maxi : 2,3 NFU

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2
 Valeur moyenne : 23 °F
 Valeur maxi : 24 °F

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

ADOUCEUSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.saint-gouv.fr

Édité le 27/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.